



49^{ème} session de la Commission de la population et du développement

«Enrichir les données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015»

New York, le 13 avril 2016

Déclaration de la Suisse

49th session of the Commission on Population and Development

Strengthening the demographic evidence base for the post-2015 development agenda

New York, 13 April 2016

Statement by Switzerland

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 engage les Etats à ne laisser personne de côté. C'est un défi universel. Si l'expression d'une volonté politique est une précondition nécessaire, la capacité d'identifier les personnes les plus vulnérables est

indispensable. L'inclusion sociale se réalise à divers niveaux et notamment à travers le recensement qui contribue à la protection des droits de l'individu recensé en procurant une identité juridique. Ainsi, le thème de nos discussions de cette année est hautement pertinent. Il convient de mettre l'accent sur le renforcement des capacités pour la collecte des données démographiques et pour la création et le maintien de registres des personnes et de l'état civil. Il s'agit surtout d'analyser ces données et de les prendre en compte pour l'élaboration des politiques publiques. Ceci est fondamental.

L'efficacité d'un système moderne d'information statistique dépend en grande partie du mode de collecte des données. En Suisse, l'ancien système de recensements exhaustifs décennaux a été abandonné en 2010 au profit d'un système intégré de statistiques, qui combine l'exploitation de divers registres de personnes et la réalisation d'enquêtes par échantillonnage annuel. Les données démographiques sont également essentielles pour analyser les progrès du développement durable. Depuis 1997, le gouvernement suisse présente sa politique en matière de développement durable dans une stratégie nationale. La stratégie suisse de développement durable 2016–2019 montre comment la Suisse contribuera à la réalisation du Programme de

développement durable à l'horizon 2030 et de nombreux thèmes sont liés au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement:

- Ainsi, le Conseil fédéral s'engage contre toutes les formes de violence faites aux femmes notamment contre la violence physique, psychique et sexuelle, le harcèlement, le mariage précoce et les mutilations génitales féminines (MGF).
- L'égalité des sexes demeure une des priorités ainsi que la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- L'évolution démographique est prise en compte dans la planification, la gestion et le financement du système de santé. Nous devons nous préparer à une « société à quatre générations ». La politique devra privilégier les approches qui exploitent le potentiel de chaque génération et qui renforcent les liens intergénérationnels.

Le développement durable ne doit cependant pas être considéré comme une tâche supplémentaire, mais doit autant que possible être intégré dans les processus ordinaires de planification et de gestion. Telle est aussi notre vision pour le mandat de la Commission dont l'examen de

l'Agenda 2030 devait s'inscrire de manière intégrée dans le cadre du suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. La Commission pourrait ainsi montrer comment les avancées accomplies dans l'exécution du Programme d'action contribueraient à atteindre les objectifs de développement durable dont les progrès seront suivis par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

La Suisse espère que les négociations qui ont commencé sur la thématique centrale du rôle des données démographiques à l'appui du programme de développement à l'horizon 2030 pourront se conclure avec succès. Nous demeurons confiants que la Résolution sur les méthodes de travail permettra de clarifier et de simplifier l'agenda complexe de la CPD pour faciliter un dialogue interactif et des échanges de substances. Ces efforts contribueront à une mise en œuvre efficace du programme d'action où tant la Commission pour la Population et le Développement, la Division de la population, le FNUAP, l'ensemble du système des Nations Unies, le secteur privé et la société civile ont une contribution essentielle à apporter. Cet effort collectif aura nécessairement un impact direct sur les progrès du Programme de développement durable à l'horizon 2030 vu les défis communs identifiés.

Je vous remercie de votre attention.

Mr Chairman,

Excellencies, Ladies and Gentlemen,

The 2030 Agenda for Sustainable Development commits States to ensure that no one is left behind. This is a universal challenge. The expression of this political will may be a necessary precondition, but the ability to identify those most in need is indispensable. Social inclusion operates at several levels and relies in part on census-taking, which helps safeguard people's rights by establishing their legal identity. The focus of our discussions this year is thus particularly relevant. Emphasis must be placed on building up capacities for collecting demographic data and setting up and maintaining a population register and a civil register. These data must then be analysed and taken into account in the development of public policy. This is fundamental.

To be effective, a modern statistical information system depends largely on the data-collection process. In Switzerland, the old system of exhaustive ten-year censuses was replaced in 2010 by an integrated

statistical system that draws on various population registers and is supplemented by annual sample surveys. Demographic data are also required to assess progress in the area of sustainable development. In 1997, the Swiss government began setting out its sustainable development policy in a national strategy. The Swiss Sustainable Development Strategy 2016–2019 shows how Switzerland will contribute to achieving the 2030 Agenda for Sustainable Development, and many themes are related to the Programme of Action of the International Conference on Population and Development:

- The Swiss Federal Council commits to combating all forms of violence against women, including physical, psychological and sexual violence, stalking, forced marriage and female genital mutilation (FGM).
- Gender equality remains a priority, as does reconciling work and family life.
- Demographic shifts are taken into account in planning, managing and funding the healthcare system. We must prepare for a “four-generation society”. Policies must favour approaches that harness the potential offered by each generation and that strengthen intergenerational links.

Sustainable development, rather than being seen as an added task, should be incorporated in the regular planning and management process as much as possible. That is also our vision for the Commission's mandate: its review of the 2030 Agenda should dovetail with its follow-up work on the Programme of Action of the International Conference on Population and Development. This would allow the Commission to show how progress in implementing the Programme of Action will contribute to reaching the sustainable development goals, which will be monitored by the High-Level Political Forum on Sustainable Development.

Switzerland hopes that the negotiations that have begun on the core theme, which relates to the role of the demographic evidence base for the 2030 Agenda, will be successful. We are confident that the resolution on working methods will clarify and simplify the CPD's complex agenda and set the stage for an interactive dialogue and meaningful discussions. These efforts will help ensure effective implementation of the Programme of Action, to which the Commission on Population and Development, the Population Division, the United Nations Population Fund, the entire United Nations system, the private sector and civil society have a vital contribution to make. In view of the common challenges that have been

identified, this collective effort will necessarily have a direct impact on progress made on the 2030 Agenda for Sustainable Development.

Thank you.
